<u>Dessalement/Eau de mer : L'Onep opte pour la gestion déléguée</u> Economie

Posté par: Visiteur

Publié le : 19-07-2010 18:54:55

- · Un grand projet à Agadir
- · L'appel d'offres sera lancé en octobre prochain
- · La station opérationnelle en 2014

L'ambitieux plan de développement de l'Office national de l'eau potable (ONEP) pour les cinq prochaines années en fait un établissement public très en vue. Sa stratégie d'accompagnement du développement socioéconomique du pays et de satisfaction de la croissance de la demande en eau potable et de l'accès au service de l'assainissement liquide conforte sa position. L'Office prévoit, en effet, de réaliser un investissement global de l'ordre de 26,4 milliards de DH sur la période 2011-2015 (cf. L'Economiste du 16 juillet 2010).

Autre nouveauté, l'Onep va se lancer dans la gestion déléguée en tentant une toute première expérience dans ce domaine. Raison avancée: l'importance de l'investissement qui se monte à 1,2 milliard de DH et des pratiques actuelles internationales en modes de concessions pour les grands projets de dessalement. Ce faisant, l'Onep a opté, suite à l'approbation de son conseil d'administration du 9 juillet, pour la réalisation de ce projet en gestion déléguée dans le cadre d'un BTO (Build, Transfert and Operate), conformément à la loi relative à la gestion déléguée des services publics. Pour la mise en oeuvre du projet, l'Office a lancé un appel à manifestation d'intérêt auprès d'entreprises pour financer, réaliser et exploiter l'unité de dessalement. Il a ensuite présélectionné sept groupements d'entreprises réputées être techniquement et financièrement capables de mettre en oeuvre ce projet aussi bien pour son financement, sa réalisation, que son exploitation. Les groupements présélectionnés seront invités à soumissionner sur la base du dossier d'appel d'offres qui sera lancé en octobre 2010. La mise en service du projet est prévue en 2014.

A terme, le projet couvrira les villes et centres urbains de la préfecture d'Agadir Ida Outanane et ses communes rurales côtières, ainsi que la préfecture d'Inezgane Aït Melloul et la ville d'Oulad Teima. La population concernée est estimée à près de 1 million d'habitants, dont près de 90% résident en milieu urbain. L'alimentation actuelle en eau potable de cette zone est assurée à partir des eaux souterraines de la nappe du Souss et le traitement des eaux de surface régularisées par les barrages Abdelmoumen et Moulay Abdellah.

Agadir connaît un développement touristique, industriel et urbanistique important qui engendre un accroissement soutenu des besoins en eau potable et industrielle. C'est ainsi que l'Onep envisage de réaliser un projet de renforcement de la production par dessalement de l'eau de mer pour un débit de 100.000 m3/j dans un premier temps. Ce qui, selon le management de l'Office, permettra de satisfaire les besoins de la région à moyen terme. Ce débit passera à 200.000 m3/j de sorte à assurer la couverture des besoins jusqu'en 2030. «L'eau brute sera prélevée moyennant une prise directe, et le procédé de traitement prévu est l'osmose inverse», explique-t-on.

A noter par ailleurs que l'Onep dispose d'une grande expérience en matière de dessalement d'eau

de mer. La première unité de dessalement réalisée par l'Office remonte à 1976 et a permis de répondre aux besoins en eau potable de la ville de Tarfaya. Depuis, plusieurs autres unités de dessalement d'eau de mer ont été réalisées par l'Office pour l'approvisionnement en eau potable des villes ne disposant pas de ressources en eau conventionnelles.

Au fil des expériences

Valeur aujourd'hui, ce sont plus de 7,5 millions de m3/an d'eau qui sont produits par l'Office grâce au dessalement d'eau de mer ou de déminéralisation d'eaux saumâtres. Ce qui permet la satisfaction des besoins en eau potable des villes de Laâyoune, Boujdour, Tarfaya et le village de pêcheurs Roc Chico. D'autre part, l'Onep est en passe de démarrer les travaux d'une nouvelle unité de dessalement pour l'approvisionnement en eau potable de la ville de Tan Tan pour un débit de plus de 3,2 millions de m3/an.

L'économiste